

Au gré d'Annot

BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATIONS
DE LA VILLE D'ANNOT

0 1
2 0 2 0
D E C

SAISON ESTIVALE

Programme d'animations soutenu malgré le contexte sanitaire

TRAVAUX REALISES

Pas de baisse de rythme, avec la réalisation de nombreux équipements

FINANCES 2020

Fiscalité inchangée et toujours pas de recours à l'emprunt

- ANIMATIONS 2
- ÉCHOS DU VILLAGE..... 5
- TRAVAUX RÉALISÉS 6
- À NOTER 8
- FINANCES 9
- INFOS GENDARMERIE 11
- LA VIE DE LA CITÉ..... 12
- OPPOSITION MUNICIPALE.. 12

Jean BALLESTER, ancien maire d'Annot qui a officié de 2001 à 2020, a été nommé «Maire honoraire» par arrêté préfectoral en date du 17 juin 2020.

Cette distinction a été prononcée pour son dévouement et son action au bénéfice de la commune d'Annot, par le Préfet Olivier JACOB.

Marion COZZI, Maire d'Annot, et le Conseil Municipal félicitent Jean BALLESTER pour cette distinction.

La Mairie à votre écoute

Afin de favoriser l'échange et la proximité, nous vous rappelons la mise en place de permanences d'élus tous les samedis de 10h à 12h à la Mairie, tous les 1ers samedis du mois (hors confinement).

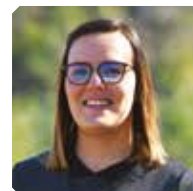
Venez partager vos idées, vos opinions, vos remarques... Nous tâcherons d'apporter satisfaction à nos échanges.

Dès que le contexte nous le permettra nous organiserons des réunions de quartier tout au long de l'année.



«au gré d'annot»
Bulletin d'information municipal.
Directeur de la publication :
Marion COZZI, Maire d'Annot.
Ont participé à la rédaction de ce numéro
l'équipe municipale et plusieurs associations
que vous reconnaîtrez.
Dépôt légal n° 190 du 07 avril 2000
Déclaration n° 13J/99 du 11 juin 1999
Crédit photos :
TOUS DROITS RESERVES

Marion Cozzi
Maire d'Annot



“

Nous arrivons à la fin de l'année 2020, et nous souhaitons donc vous faire parvenir notre premier bulletin municipal.

Il reprend certaines actions ou événements intervenus depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal élu en mars dernier. Son élection a été confirmée officiellement en septembre par le Tribunal Administratif, qui a rejeté la demande d'annulation des élections faite par l'opposition.

Nous envisageons de sortir deux bulletins par an et une rubrique sera attribuée à la communication des membres de l'opposition.

2020 est une année exceptionnelle du fait du contexte sanitaire historique et des conditions de vie particulières soumises à cette pandémie du COVID-19. Pas besoin de vous rappeler les faits, depuis des mois nos vies sont conditionnées par les annonces du gouvernement et l'application des gestes barrières.

J'ai une pensée pour les soignants et tous les personnels indispensables au bon fonctionnement de notre société et à la sécurité de nos concitoyens.

Je n'oublie pas les nombreuses personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi ou leur salaire.

Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles en faisant confiance, en continuant à fréquenter nos commerces, solliciter nos artisans et producteurs locaux et à travailler avec toutes les entreprises locales.

Les collectivités, invitées par le gouvernement à maintenir leurs projets et leurs investissements, ont un rôle essentiel. Tous ensemble, individuellement et collectivement, nous sortirons de cette crise.

Notre commune poursuit ses grands projets, comme les petits. En cette fin d'année 2020, nous poursuivons leur avancée, pour que 2021 les voit démarrer et se concrétiser.

Le confinement nous fait prendre pleinement conscience que nous avons la chance de pouvoir habiter dans nos villages ruraux, où il fait bon vivre et où l'on sait pouvoir compter sur chacun. Et pour cela nous comptons bien développer nos atouts, maintenir nos services et préserver notre environnement si riche.

L'ensemble de l'équipe municipale travaille à l'avenir d'Annot et à son développement dans tous les domaines.

À présent, je vous invite à parcourir notre premier bulletin avec ses multiples rubriques, travaux, budgets, associations, animations, événements...

Ce premier numéro est une approche rétrospective de l'année écoulée. Le bulletin de début d'année apportera des informations sur l'avancement des projets en cours et futurs.

A présent, bonne lecture et en ce mois de décembre, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

”

Suite au confinement, la nouvelle municipalité a hésité à lancer un programme d'animations pour l'été.

Michel GEISER a proposé à Marion COZZI de préparer un programme prévisionnel, qui a été adopté par la commission chargée des animations et des associations.

Pas de ColorRun ni de Ventri'Gliss pour des raisons évidentes, mais un beau programme de 30 manifestations qui ont enchanté près de 2500 personnes, annotains et touristes, surpris d'avoir un tel programme d'animations.

Celui-ci a débuté par un vide grenier le 5 juillet ; les 62 emplacements ont rempli les deux places du village.



Nous avons organisé 5 conférences dont 3 de Jean Louis DAMON ou de l'ADPC, qui ont battu des records de fréquentation avec une moyenne de 96 spectateurs par séance, ainsi qu'une conférence animée par un ancien directeur du CNRS sur la fonte des glaciers.

4 séances de cinéma en plein air ont eu lieu sous les étoiles Place du Coulet, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Malgré des annulations un peu partout en France, Annot a décidé de tirer son traditionnel feu d'artifice le 13 juillet devant un public très nombreux.

Les petits ont été gâtés avec 2 cirques et un atelier cirque pour leur plus grande joie. Sans oublier les 2 ateliers de Gisèle qui ont encore permis aux 7-12 ans de réaliser une création. Cette année un 3ème atelier a eu lieu à la Maison d'AMELIE pour 7 résidents.



Le 16 juillet, une innovation cette année pour les plus petits : « mon moment magique », organisé par Géraldine qui a réuni 9 enfants pour cette séance originale d'atelier du bien-être.

Sentier des Artistes

Le 1er août nous avons organisé la 2ème édition du « Sentier des Artistes » avec 21 exposants (peintres, sculpteurs et créateurs..) qui ont choisi de présenter leurs créations au cœur du centre ancien : lavoirs, fontaines, placettes, vieilles rues, abris sous roche ont été investis pour cette exposition originale.

La journée s'est terminée par un beau concert de « jazz et Bossa nova » par le groupe « Blue Moon » qui a enchanté le nombreux public.



Les randos

Cette année encore la Rando nocturne a ravi les 47 petits et grands munis de leur lampe torche qui ont été plongés dans l'atmosphère intrigante de la nuit en forêt.

Une deuxième rando a été proposée par le club Annot Rando : la découverte du canal de Vélimande.

45 randonneurs de tout âge ont crapahuté pour suivre le canal sur toute sa longueur et écouter les explications de Daniel SCHECK sur le patrimoine des canaux d'Annot.

Ces randonnées ont eu lieu grâce aux nombreux bénévoles d'Annot Rando et de l'ASA des canaux d'Annot que nous remercions.



Le point d'orgue de la saison

Le 5 août, nous avons programmé le one-man-show de Laurent BARAT « en toute transparence », qui transforme la salle de spectacle en salle d'attente où tous nos maux, nos phobies et nos angoisses ont été malmenés ! Une thérapie de groupe hilarante. Les 130 spectateurs ont été enchantés par Laurent BARAT et lui ont réservé une belle ovation.

Les créations du service Animation

Le rallye photo où de nombreuses familles sont venues relever le défi de retrouver les emplacements des clichés proposés dans Annot.



L'Escape Game Géant où 130 enfants et parents organisés en équipes de 5 ont rivalisé pour résoudre les énigmes dans le village. C'est le jeu de la tête et des jambes des temps modernes !

Ces deux animations ont remporté un succès populaire indéniable et ont déclenché de beaux éclats de rire !

Le 10 Août, encore un très beau spectacle, avec un hommage au poète sétois Georges BRASSENS ».

Plusieurs rappels en fin de spectacle ont permis de mesurer combien l'artiste disparu enchantait encore ses fans !

Le 11 août les traditionnels jeux en bois pour les petits et les grands. Mais ce sont surtout les seniors qui ont le plus apprécié ces parties en plein air !

La saison s'est terminée comme elle a commencé par un très beau vide grenier avec 76 exposants pour le plus grand plaisir des touristes, des annotains et des voyageurs du train vapeur.

La TransVerdon

Le 26 et 27 août Annot a été choisi pour être le village étape de la Transverdon.

Cette course de VTT a attiré quelques 85 coureurs qui ont été hébergés au camping d'Annot. Les deux étapes autour d'Annot se sont terminées sur la place de la Mairie. Marion COZZI, Jean FENOUIL et Michel GEISER ont remis les prix aux vainqueurs des deux étapes.

Nous remercions vivement ici les bénévoles, les élus membres de la commission Animation et du Conseil Municipal, ainsi que les Services Techniques municipaux, pour leur participation active à la réussite de ce programme estival.

Vous pouvez retrouver l'actualité du village, qu'elle soit culturelle, sportive, associative ou qu'elle relate tout simplement la vie du village sur nos espaces Facebook et Instagram



Animation et Tourisme à Annot, le Pays des Grès

annot_officiel

Le marché

Tous les mardis, jour de marché et de fermeture de la piscine, le service animation a proposé des jeux sur le boulodrome pour les petits et les grands : pétanque, molky, ping-pong, badminton...

Cette année pas de tournoi mais des joutes amicales en famille.

Seul le concours de pétanque des enfants a été l'occasion de disputer un vrai tournoi, avec médailles et coupes, supervisé par Jo et Maurice !



Poissonnier ambulant

Enfin ! Un poissonnier le vendredi à Annot...

En effet, la mairie a été contactée par Nicolas BIANCO au début de l'été afin de bénéficier d'un emplacement les vendredis après-midi.

Nicolas BIANCO est producteur de moules et d'huîtres et il propose un joli banc de poissons et crustacés. Au vu de l'affluence autour du banc, nous pensons que cette initiative municipale répond à un véritable besoin.

Les Associations

La mairie a organisé la journée des associations le 30 août.

La météo nous a obligés à nous rapatrier à la salle polyvalente. L'impact est forcément moins fort que sur la Place de la Mairie, mais les candidats aux adhésions ont pu faire leur choix pour la saison 2020/2021.

Nous félicitons les associations qui maintiennent leurs activités malgré les difficultés sanitaires actuelles.



Vous trouverez la liste des 40 associations actives d'Annot et leurs coordonnées sur le site internet www.annot.com.

Une nouvelle association s'est créée à Annot : « Association Prévention Secourisme 04 » (APS 04), que vous pouvez joindre sur l'email sec.prev.04@gmail.com.

Sinistrés des Alpes Maritimes

Les annotains ont été particulièrement généreux dans le cadre de la collecte de dons pour les sinistrés des vallées de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya, ainsi que du village de Malaussène.

Couvertures, couettes, alimentation, produits d'hygiène, jouets pour les enfants, lits...

Le ramassage a été organisé par la CCAPV. Il a fallu plusieurs passages du camion pour enlever tous les dons.

La mairie remercie les annotains pour leur générosité spontanée. Le Conseil Municipal a voté le 9 novembre une participation financière de solidarité.



ECHOS DU VILLAGE

Nouveauté : la boîte à livres !

Une boîte à livres a été installée au parking de la Respélido à côté des PAV.

Le principe est simple : donner une seconde vie aux livres que vous avez lus, en les partageant en toute liberté.

Vous êtes libres d'en prendre et/ou d'en déposer des nouveaux, sans inscription et sans contrainte d'horaires.

Une seconde boîte à livre sera installée prochainement dans la cour de la Mairie.



Village jumelé CASTELLETTO MONFERRATO

Depuis le confinement du mois de mars dernier, nous gardons contact avec nos amis Italiens de Castelletto Monferrato.

En effet, le voyage d'étude prévu en mars pour les collégiens d'Annot de la section Italien a été reporté quelques heures avant le confinement.

Nous espérons que ce voyage pourra se réaliser afin d'enclencher les échanges culturels entre nos deux communes.

Pour l'instant, seuls les emails nous permettent d'avoir des nouvelles des représentants de la commune : Mariangela, Giordano, et Gianluca.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année !

LES TRAVAUX REALISES EN 2020

Un grand nombre de travaux et aménagements ont été réalisés en 2020, en voici une liste non exhaustive...

Voirie

Le parking du Boulevard Saint-Pierre a fait l'objet d'une protection avec un muret afin de délimiter le parking de l'accès au Centre de Secours.

Les mouvements des véhicules des Pompiers s'en trouvent donc facilités.

Une barrière a été installée rue Notre-Dame afin d'interdire le stationnement permanent.

Les services techniques pourront l'ouvrir sur demande faite au préalable au secrétariat de Mairie pour un déménagement, une livraison de bois ou de fuel par exemple.



LES TRAVAUX REALISES EN 2020

Le revêtement en enrobé du cheminement piéton, de la Beïte au Foulon à la sortie sur la route D908 a été réalisé. L'accès à la salle de sports et aux appartements du bâtiment des « Coteaux de la Vaire » le sera prochainement.

Une expérimentation a été faite sur la traversée du village avec la maison technique de Castellane du Conseil Départemental, afin de diminuer la vitesse et de sécuriser les piétons. Ceci a permis d'installer des écluses (chicanes) sur différents points pendant la période août-septembre. Une concertation aura lieu et une réflexion sera menée pour trouver une solution pérenne et la meilleure implantation possible pour des dispositifs de réduction de vitesse.

La route de Colle-Basse sur la partie desservant l'école a fait l'objet d'un arrêté municipal pour réduire la vitesse à 30 km/h jusqu'au rond point. Des panneaux ont été installés en ce sens.

Sur le hameau de Rouaine, les places de parking ont été tracées dans la traversée et une aire de stationnement sur le haut du hameau va être réalisée. Un projet pour la création d'un second parking est à l'étude.

Le traçage de l'accès piéton à la zone commerciale des Castagnerets depuis le collège a été repris.

Suite à un rapport du bureau d'études sur le pont de la Vaire, des travaux de renforcement et de consolidation des piles du pont ont été réalisés avec une injection d'une cinquantaine de mètres cube de béton.

La réfection de la chaussée sur le pont devrait intervenir dans les prochains mois.

Egalement, depuis de nombreuses années, le stationnement sur le pont de la Vaire posait des problèmes de dangerosité pour la circulation des piétons principalement les jours de marché, de foire ou de fête.

La municipalité a décidé d'interdire ce stationnement en créant un cheminement piéton afin que le croisement des véhicules se fasse en toute sécurité.



Eau & assainissement

Les travaux de réfection de chaussée avec création d'un réseau d'assainissement et pluvial ont été définis en concertation avec les riverains sur le « chemin de la lumière » au niveau du collège. Ils seront entrepris prochainement.

Des travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur les différents bassins d'adduction d'eau potable.

Pour la nouvelle station d'épuration de Rouaine, les financements sont obtenus. La totalité des terrains ont été acquis et les sondages de sols ont été effectués. Malgré le retard pris lors du premier confinement nous conservons notre objectif de mise en opération dès l'année prochaine.

Le canal communal place Notre-Dame a été réparé et étanchéifié pour être remis en eau.

Travaux divers

La plateforme accueillant les colonnes aériennes pour le dépôt des déchets au niveau du pont de la rivière « la Vaire » a été agrandie de façon à augmenter sa capacité.

A la salle polyvalente, les peintures ont été refaites dans l'ancienne cuisine ainsi que les sanitaires suite à des infiltrations d'eau.

A l'école, des travaux ont été réalisés sur les deux classes maternelles ainsi qu'une classe de travaux pratiques au primaire (peintures et éclairages).

D'autres travaux plus importants sont à l'étude, nous ne manquerons pas de vous en informer dans les mois à venir.

A NOTER

Patrimoine et tourisme

Notre commission patrimoine, tourisme et environnement, a effectué un tour d'horizon des différents travaux la concernant : églises, chapelles, signalétique du village, etc... afin de les budgéter.

Cet inventaire a d'ores-et-déjà permis d'organiser la réfection de la porte de l'église d'Annot, particulièrement abîmée, et ce avant que l'hiver ne s'installe.

D'autres travaux sont déjà programmés, notamment sur le clocher de Rouaine ou encore sur la table d'orientation du Roncheret, située à Colle-Basse. Son remplacement est prévu en mai.



Les Canaux d'Annot (ASA)

La mairie d'Annot a accompagné l'ASA des Canaux d'Annot en 2020 pour l'entretien des canaux, qui permet à la commune d'économiser une quantité d'eau potable non négligeable.

Les quatre canaux (les Gastres, la Tourtoüre, Vélimande et les Granges) sont désormais en pression. Mais chaque année de nombreux travaux d'entretien et de réparation sont financés par l'ASA, avec l'aide de la mairie afin de préserver ce patrimoine annotain.

Notamment, en 2020 un glissement de terrain a emporté une partie du canal de Vélimande, pour lequel des travaux de terrassement ont été réalisés.

La mairie et l'ASA devraient s'engager dès 2021 dans une convention pluriannuelle pour les investissements et entretiens à réaliser dans les années à venir.



Environnement

Initialement prévue en 2019, la mairie a organisé une opération de nettoyage dans le vallon des châtaigniers au carrefour d'Ubraye et de Rouaine. L'opération a été un succès (deux camions pleins) grâce à l'aide des bénévoles, au prêt de matériel de la part de la CCAPV et à nos amis d'UBRAYE qui sont venus prêter main forte. Des opérations nettoyage seront organisées chaque année sur Annot – Rouaine. C'est grâce aux efforts de chacun que nous pouvons profiter de notre environnement privilégié. **Merci aux bénévoles !**



Ce bulletin municipal de décembre nous donne l'occasion d'avoir un regard rétrospectif sur les finances de notre commune pour l'année écoulée. Cette année 2020 qui se termine a été, à bien des égards, surprenante et restera dans nos mémoires comme un exercice budgétaire totalement inédit.

En effet, le budget « primitif » n'a pu être voté qu'en juillet, reprenant de fait les recettes et les dépenses réalisées au premier semestre. Parmi elles figuraient les mesures exceptionnelles, décidées dans le cadre de l'urgence sanitaire, pour soutenir les acteurs économiques de notre territoire et les services à la population, durement touchés par l'épidémie et le confinement du printemps.

Reprenons le fil chronologique des opérations...

Principales opérations d'investissement soldées

La rénovation de la deuxième tranche des rues du centre ancien et la réhabilitation d'une première tranche de bungalows au Pré-Martin ont été soldées en début d'année avec le versement des dernières subventions attendues. Voici le bilan comptable de ces deux opérations :

Réfection des rues du centre ancien, 2ème tranche (rue des Moulins, rue du Four, rue Roite)	
- mandats émis en 2019	545 772,00€
- mandats émis en 2020	161 817,60€
TOTAL	707 589,60€
- subvention de la Région encaissée	137 665,00€
au titre du FRAT	
- subvention de l'Etat encaissée.....	120 884,03€
au titre de la DETR	
- FCTVA à percevoir	96 727,85€
TOTAL	355 276,88€
(50,21%)	
=> coût des travaux pour la commune.....	352 312,72€
(sans recours à l'emprunt)	

Rénovation des bungalows du Pré Martin

- mandats émis en 2018	662 565,33€
- mandats émis en 2019	174 917,65€
- mandats émis en 2020	58 501,99€
TOTAL	895 984,97€
- subvention de la Région encaissée	200 000€
au titre du CRET du Pays A3V	
- subvention de l'Etat encaissée.....	174 439€
au titre de la DETR	
- certificats d'économie d'énergie.....	43 551€
au titre du programme TEPCV (CCAPV + PNR VERDON)	
TOTAL	417 990,00€
(46,65%)	
=> coût des travaux pour la commune.....	477 994, 97€
(sans recours à l'emprunt là encore)	

Ce calcul ne prend pas en compte l'augmentation de loyer de 400€ par bungalow rénové soit 5 200€ par an dès 2019.

Le coût de l'épidémie

Dès le début du mois d'avril des décisions fortes ont été prises pour soutenir le tissu économique local et les services à la population.

En voici la liste et les coûts pour notre commune...

- exonération de la redevance d'occupation du domaine public pour tous les commerçants.....	2 178,00€
- réductions de loyer pour les professionnels locataires de la commune.....	16 786,92€
- dégrèvement partiel de la redevance eau assainissement, pour un montant de	10 340,26€

A ces diminutions de ressources sont venues s'ajouter des dépenses directement liées aux mesures sanitaires rendues nécessaires pour lutter contre l'épidémie :

- achat de masques réutilisables pour distribution aux Annotains.....	6 888,00€
- autres dépenses spécifiques (gel hydroalcoolique, lingettes désinfectantes.....)	546,14€

TOTAL, à ce jour, des coûts directs et indirects de l'épidémie pour la commune

36 193,18€

Les Budgets Primitifs 2020

Vous trouverez en page suivante les principaux chiffres du budget général de la commune et du budget eau-assainissement, tels qu'ils ont été votés par le Conseil Municipal le 10 juillet. Date improbable mais imposée par le virus...

Pour cette année encore la fiscalité reste inchangée et il n'y a pas de recours à l'emprunt.

Qu'est-ce que c'est ?

- FRAT** : Fonds Régional d'Aménagement du Territoire
- DETR** : Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux
- FCTVA** : Fonds de Compensation de la TVA
- CRET** : Contrat Régional d'Equilibre Territorial
- TEPCV** : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte

Budget général

Section de fonctionnement équilibrée à 2 577 608,95€ TTC

Principales dépenses de fonctionnement

Chap.11 charges de gestion générale	742 203,00€
Cha. 12 charges de personnel	687 216,00€
022 dépenses imprévues	10 000,00€
66 intérêts de la dette	62 500,00€
6553 cotisation au SDIS	36 689,95€
023 virement à la section d'investissement	833 500,00€
Subventions aux associations.....	21 000,00€
Virement au budget annexe eau-assainis.....	95 000,00€
Virement au budget annexe école	20 000,00€
Virement au budget annexe CCAS.....	12 000,00€

Principales recettes de fonctionnement

Chapitre 13 atténuation de charges.....	25 600,00€
002 résultat de fonctionnement reporté.....	270 617,00€
70 redevances et droits des services	116 112,00€
73 contributions directes	1 486 248,30€
74 dotations	445 186,65€
Revenus des immeubles	232 000,00€

Section d'investissement équilibrée à 2 126 390,62€ TTC

Principales dépenses d'investissement

204 sub. d'équipement non Individualisées	68 826,00€
21 immob. corporelles (matériels, mobiliers...)	147 765,70€
2315 immobilisations en cours (travaux)	187 149,00€
001 résultat d'investissement reporté	697 507,67€
1641 capital de la dette	740 322,46€
(dont 572 000€ de prêt relais)	
Opération 137 rues du centre ancien	161 817,60€
Opération 146 rénov. bungalows Pré Martin	61 532,99€
Opération 147 rénovation de la piscine	30 000,00€
Opération 148 chapelle de Vérimande	29 969,20€

Principales recettes d'investissement

13 subventions non individualisées	86 925,00€
10 222 FCTVA	140 043,00€
10 226 taxe d'aménagement	16 506,55€
10 68 excédent de fonctionnement capitalisé....	697 507,67€
27 638 vente terrain au lotissement La Ribière ...	57 000,00€
021 virement de la section de fonctionnement .	833 500,00€
Opération 137 rues du centre ancien (subv.)	77 594,32€
Opération 146 rénov. bungalows Pré Martin	90 814,00€
(subventions)	

Budget Eau-Assainissement

Section de fonctionnement équilibrée à 378 574,00€ HT

Principales dépenses de fonctionnement

Chapitre 11 charges de gestion générale.....	121 138,20€
(dont 87 000€ de contrat de gestion de la station d'épuration)	
Chapitre 14 atténuation de produits	41 000,00€
(reversement de la redevance pollution et de la redevance de modernisation des réseaux à l'agence de l'eau)	
022 dépenses imprévues	6 000,00€
66 intérêts de la dette.....	88 922,80€
023 virement à la section d'investissement	80 000,00€

Principales recettes de fonctionnement

70 redevance eau-assainissement	260 000,00€
747 subvention du budget général.....	95 000,00€

Section d'investissement équilibrée à 283 267,39€ HT

Principales dépenses d'investissement

1641 capital de la dette	77 038,72€
2315 travaux	31 220,00€
001 résultat d'investissement reporté	126 454,55€
Opération 1700 station d'épuration Rouaine	39 125,12€

Principales recettes d'investissement

13 subventions non individualisées	21 332,00€
10 68 excédent de fonctionnement capitalisé....	125 122,39€
021 virement section de fonctionnement	80 000,00€
Opération 1700 station d'épuration Rouaine	19 000,00€

Les principales dépenses effectuées en 2020

Malgré un calendrier particulier et les difficultés dues à l'épidémie, la commune est restée active.

Elle a réussi, au-delà de son fonctionnement courant, à réaliser des dépenses significatives aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

En voici la liste selon une répartition par thème...



Bâtiments

Gîte Roncharel, divers travaux et équipements..... 9 574,70€
 École, peinture salle et rénovation éclairage 7 468,00€
 Chapelle Vérimande, diag. et définition travaux ..19 969,20€
 Chapelle de Rouaine, solde travaux rénovation ...53 390,36€
 (subv. Région 23 010,30€)

Voirie

Programme de marquage au sol33 224,04€
 Diag. Pont de la Vaire et confortement piles 35 652,00€
 Reconstruction pont chemin des Amoureux 47 401,20€

Matériels

Achat d'une balayeuse neuve.....122 765,70€
 Matériel informatique et de bureau 5 827,56€

Animations et associations

Subventions aux associations..... 19 300,00€
 Programme d'animations estivales16 917,48€

Prêt relais

Celui-ci a permis, en trésorerie, de faire le lien avec le versement des subventions obtenues.
 Remboursement intégral du solde restant dû ..572 000,00€

Conteneurs OM et tri sélectif

Prise en compte du surcoût pour les colonnes semi-enterrées 68 826,00€

INFORMATIONS GENDARMERIE

Suite au départ de l'Adjudant-Chef ADRIANO, la Gendarmerie a accueilli un nouveau chef de brigade, l'adjudant SCHMITT. Celui-ci nous informe des différentes opérations mises en place pour votre tranquillité dont voici un aperçu...

Opération Tranquillité Séniors : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

Opération Tranquillité vacances : en cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée...

Opération Tranquillité commerces et entreprises : la Gendarmerie peut surveiller vos locaux ou leur périmètre.

Si ces dispositifs vous intéressent rapprochez-vous de la Gendarmerie pour en demander le formulaire.

La gendarmerie vous met en garde

Les escroqueries représentent un préjudice de plusieurs dizaines de milliers d'euros en 2020 pour la seule commune d'Annot !

Deux escroqueries ont lieu actuellement sur notre territoire :

- les Escrocs se font passer pour un membre de votre famille ou ami malade ou à l'étranger, ou lors de l'achat ou la vente d'un bien, ils vous demandent de les aider via l'achat et la transmission de code coupon PCS MASTERCARD.
- parution d'une fausse annonce d'emploi, souvent de quelques heures par semaine plutôt bien payées (plis de courrier, entretien résidence secondaire etc..). Un faux employeur transmet à la personne un chèque qui doit effectuer un virement auprès d'un « fournisseur » et garder le restant comme premier salaire. Le chèque est en fait déclaré volé, la victime se retrouve débitée du virement qu'elle a effectué vers le fournisseur mais aussi débitée du chèque. Au final, la victime se retrouve avec, en moyenne, un préjudice d'environ 3000 euros.

En cas de doute, vous pouvez soit contacter la Gendarmerie d'ANNOT par téléphone au 04 92 83 20 05, soit venir directement à la brigade ou encore contacter la Brigade Numérique (24H/24H 7J/7J) présente sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et sur le site : gendarmerie.interieur.gouv.fr

Naissances

Bianca, fille de Sonia TUCCIO et de Morgan LAVAL / Thibaud, fils de Marion SERAFINI et Renaud LAVAL / Milhan, fils de Marion COZZI et Farid MOULFI / Pharell, fils de Sara TAMAGNINI et de Florent PERREIN / Hombre, fils de Rebecca PIANI et Georges LASSAN-BAKARY / Cléa, fille de Coralie CHANDRE et Guillaume RANCUREL / Mylla, fille de Bieke DE TURCQ et Amiriad ALI / Soan, fils d'Ariane et Pol CARRE / Artémis, fille de Marie-Line et Lionel CATSOYANNIS / Mathis, fils de Chloé ONCINA et Alexis PRADEAU / Nino, fils de Linda GRAC et Kevin RAMOS / Andréa, fils de Evgenia et Alexandre GENOVESI / Alba, fille de Camille DURAND et Egisto MONACO / Alix, fille de Lisa BAILLI et Florian DECOTTIGNIES / Ambre, fille d'Anaïs SIGAUD et Sébastien JACOMET / Joy, fille de Thomas FAVE et Charlotte LELIEVRE / Talya, fille d'Ivana et Mathieu JAUME

Décès

Claude TROIN / Sigried PEIXERO née LEISS / Henri OLLIVIER / Odile LAMI née MORVILLERS / Denis FALASCHI / Luc DURU / Marguerite DURAND née GARD / Mathilde COZZI née CHAMPOUSSIN / Daniel GREGOIRE / Jacques GADARINIAN / Marie-Christine NAVARI / Jean POUPON / Louissette PHILIP née HONNORATY / Ensa CORNU née NAVARI / Antoinette GENOVESI née DAMICO / Jeannette ASSANDRI née ROUGIER / Michel MENGEAUD

Nouveaux arrivants

Bienvenue et bonne installation aux nouveaux habitants...

Monsieur et Mme SOAVE Alain / Madame Marilou PETIT et Monsieur Quentin JEAN / Monsieur et Madame Gary TRIGG / Monsieur et Madame Sébastien MARTIN / Madame Claudine CORVO et M. Eugène JEAN-ZEPHIRIN / Madame Geneviève FERNEZ / Monsieur Thomas DUREZ et Madame Marie LEFORT / Monsieur Richard SAROLI / Monsieur et Madame AYOUB Marc / Madame Sarah BRUNETEAUX / Madame Fanny NEGRO et Monsieur Regis GONZALEZ / Madame Gwendoline MARZIN / Madame Liliane STORCK / Madame Sophie DELORD et Monsieur Meidhi DEMAISON

Mariages

Andrée OLIVERO et Raymond FOURNIER / Laurence MENGEAUD et Etienne LAUGIER / Estelle FAVE et Thibault PASSERON / Aurélie SENILLON et Edouard-Steven TRAN / Sylvie PUJOL et Jean-Marie BARANI / Patricia THOUVENOT et Louis EMIRIZALDU / Sandrine BOUR et Jean-François ORSINI / Corinne AGUESSE et Mark HAAG

OPPOSITION MUNICIPALE

Après le passage au scrutin de liste en 2014, la loi étend aujourd'hui aux petites communes les dispositions déjà en vigueur dans les grandes collectivités concernant l'expression de l'opposition élue dans les bulletins d'information municipaux. Vous trouverez donc désormais dans notre publication un espace dédié à cet usage. Ces dispositions, voulues par le législateur, vont dans le sens d'un renforcement de la vie démocratique en favorisant un dialogue constructif pour l'intérêt général. Nous nous inscrivons pleinement dans cette dynamique.

«La liberté d'expression est un droit fondamental inscrit dans la constitution : pour pouvoir se faire une opinion il faut disposer de sources d'informations diverses.

A Annot ce droit a été jusqu'à ce jour censuré, alors que la loi permet aux élus d'opposition de disposer d'une expression « suffisante » dans tous les modes de communication de la municipalité.

Cette libre expression nous est enfin permise, mais elle est muselée...

En effet, nos propos sont limités à 1500 caractères pour 16 pages A4 de communication, soit seulement un encart de 10cmX10cm !

De plus il nous est imposé de remettre notre texte plusieurs jours à l'avance afin que les élus majoritaires puissent se laisser un droit de réponse, voir de censure...

Bafouer, museler la liberté d'expression, nous pouvons voir en ces temps où cela peut nous mener...

Pourtant contrairement à nos adversaires, nous sommes présents à chaque conseil et commissions, aussi bien municipaux que communautaires.

Nombreux sont les sujets sur lesquels nous nous investissons pour vous, sur lesquels nous tentons de porter vos voix, que cela soit sur la désastreuse gestion financière ou la mise en péril de notre patrimoine communal...

Avec 299 électeurs nous représentons à 3, pour 15 sièges, la moitié de notre commune.

Avec 10 cm² d'expression, dans un bulletin de 16 pages vous comprendrez qu'il nous sera impossible de vous rendre compte correctement de tout ce que vous devriez savoir, notamment concernant la prise illégale d'intérêt de notre Maire, dont même le règlement intérieur du conseil municipal a été établi de manière à occulter le problème.

Le rôle, le devoir de tout élu de la république ayant connaissance de cette situation est d'y mettre fin cela fait partie de ses engagements.

Aussi nous vous proposons de consulter (voir de vous inscrire) le plus régulièrement possible le blog www.philippe-rigault.fr et sur la page Facebook 'Pour ANNOT' ».